



Brevet de Technicien Supérieur

Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise en Apprentissage

RNCP 24440

Publics concernés

- Toute personne ayant entre 16 et 29 ans révolus à la signature du contrat d'apprentissage.
- Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes en situation de handicap

Objectif de la formation

Débouchés

- Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA), diplôme de niveau 5 permet d'exercer des fonctions de technicien supérieur au sein d'entreprises de production, de transformation et de commercialisation dans le secteur de l'agriculture. Il prépare également à la responsabilité d'une exploitation agricole ou d'une entreprise agricole ou para-agricole.

Niveau d'entrée et pré-requis

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 : BP, Bac général ou technologique, Bac professionnel

Modalité d'entrée

- Entretien individuel

Modalités d'organisation en CFA

Période : De septembre 2024 à juin 2026

Durée et rythme : 1350 heures en centre et 1864 heures en entreprise (Possibilité d'individualiser le parcours en fonction du positionnement et/ou des acquis).

Rythme : 35 heures/semaines en centre et en entreprise

Lieu : CFAA de la Dordogne : Antenne Périgueux. Formation gratuite

Contenu de la formation : BTSA ACSE

Domaines	Intitulé des modules
Projet de formation personnel et professionnel	M 11 – Accompagnement du projet personnel et professionnel
	M21 – organisation économique, sociale et juridique
Ouverture sur le monde : compréhension des faits économiques, sociaux et culturels, information, expression et communication	M 22 – Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
	M 23- Langue vivante
EPS	M 31 – Éducation physique et sportive
Traitement des données et informatique	M 41 – Traitement de données
	M 42 – Technologies de l'information et du multimédia
Prendre en compte le contexte professionnel	M 51 – Diversité des agricultures et politiques publiques
	M 52 – Agricultures, agriculteurs, environnement professionnel et territorial
Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole	M 53 – Gestion économique et financière de l'entreprise agricole
	M 54 – Gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole
	M 55 – Entreprise agricole, produits et marchés
Raisonnement une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement	M 56 – Stratégie de l'entreprise agricole
Conduire des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité	M 57 – Fonctionnement d'un agro écosystème
	M 58 -Conduite de systèmes biotechnique
Construire un système biotechnique innovant dans une perspective de durabilité	M 59 – Construction d'un système biotechnique innovant
Mises en situations professionnelles	M 61 – Stage (s)
Initiative locale	M 71 – Module d'initiative locale

Méthodes pédagogiques

- Intervenants extérieurs et visites d'entreprises
- Formation en face à face et formation en situation professionnelle
- Équipe de formateurs qualifiés et expérimentés

Plateaux Techniques et locaux spécifiques

- Locaux accessibles PMR
- Exploitation agricole au Domaine des Chaulnes, agroéquipement, salle informatique, centre d'auto formation et CDI

Modalités d'évaluation

Le diplôme s'obtient pour 50 % lors des épreuves terminales, et pour 50 % au cours de la formation.

Poursuite de parcours

Licence pro, Certificat de spécialisation

Modalités pratiques

- Le CFA est ouvert du Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le Vendredi de 8h00 à 16h30
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation

Aides

Aides pour l'entreprise pour tout contrat signé avant le 31/12/2024 :

Aides financières pour les entreprises du secteur privé de moins de 250 salariés :

- 6000 € maximum la première année d'exécution du contrat.
- Pour toute informations complémentaires contacter le CFA Dordogne.
- Aides spécifiques pour l'emploi d'un apprenti en situation de handicap.

Aides pour l'apprenti :

- Aide au permis (Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et État)
- Aide à la restauration et à l'hébergement (OPCO)

Rémunération à titre indicatif

Rémunération	1ère année	2ème année
De 16 à 17 ans	27%	39%
De 18 à 21 ans	50%	57%
De 21 à 25 ans	53%	61%
26 ans et plus	100 % du SMIC	

Informations et inscriptions :

CFAA DE LA DORDOGNE
 Antenne Périgueux
 Avenue Churchill
 24660 COULOUNIEIX-CHAMIER
 Contact : Laura TRICOT
 05.53.02.61.35
 Antenne de Monbazillac
 1869 route du Château
 24240 MONBAZILLAC
 cfa.dordogne@educagri.fr
 www.perigord.educagri.fr
 Plan d'accès et indicateurs de résultats
 sur le site internet

Mise à jour le 19/01/2024

